



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL DU 29 SEPTEMBRE 2021

2021-06-04

OBJET : COMMUNICATION – Rapport annuel d'activité 2020.

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf septembre, le comité du Syndicat du Sud-Est du Morbihan, légalement convoqué par courrier électronique du 23 septembre 2021, s'est réuni à 18h00 au siège du SYSEM sous la présidence de M. Gérard THEPAUT, président.

Présents : Mmes Armelle MANCHEC, Laëticia DUMAS, MM. François ARS, Christophe BROHAN, Thierry ÉVENO, Michel GUERNEVÉ, Pascal GUIBLIN, Alain LAYEC, Bruno LE BORGNE, Claude LE JALLÉ, Denis LE RALLE, Alban MOQUET, Christian SÉBILLE, Gérard THÉPAUT,

Absents : MM. Régis FACCHINETTI, Patrice LE PENHUIZIC, Loïc LE TRIONNAIRE, François MOUSSET, Jean-Pierre RIVOAL, Roland TABART, Joël TRIBALLIER.

Pouvoirs : Pascal BARRET a donné pouvoir à Alban MOQUET, Samuel FERET a donné pouvoir à Bruno LE BORGNE.

Quorum : 14 délégués (titulaire ou suppléants) présents à l'ouverture de la séance) ; le quorum (12 délégués) est atteint.

M. le Président présente le rapport suivant :

(Document broché remis sur table)

Il est proposé au Comité syndical **DE PRENDRE ACTE** de la présentation du rapport annuel d'activité 2020.

Vu l'avis FAVORABLE du Bureau syndical en date du 15 septembre 2021.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide :

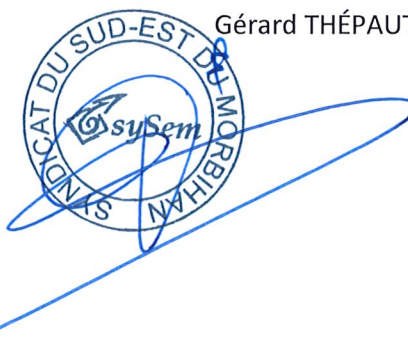
- **DE PRENDRE ACTE** de la présentation du rapport annuel d'activité 2020.

Le président du SYSEM

Gérard THÉPAUT

Vote :

| | |
|---------------|----|
| Votants : | 16 |
| Voix contre : | 0 |
| Abstentions : | 0 |
| Voix pour : | 16 |



Délibération rendue exécutoire par publication :

Affichée le / /

Retirée le / /